

**Présentation parents
jeudi 6 février 18h**

Lycée Alfred Kastler

1 seule procédure

1 seul dossier

1 seul calendrier





Relais Europe

Psychologues - Education Nationale 2024-2025

Conseil en orientation scolaire et professionnelle

Mme Lebourg

Permanence au lycée :
Mardi toute la journée

Mme Wawrzyniak

Permanence au lycée :
Le jeudi toute la journée

- Prendre rendez vous auprès de la vie scolaire
(Notre bureau se situe juste à côté du CDI)

CIO de Mérignac Talence

11 Av. Pierre Mendès-France

33700 Mérignac

05 56 80 40 57

ce.ciotalen@ac-bordeaux.fr

Sur RdV

- Une offre de formation riche et diversifiée : près de 24 000 formations supérieures proposant principalement des diplômes nationaux ou d'établissement validés par l'Etat

Des formations sous statut étudiant et des formations en apprentissage

- Une priorité : simplifiez vos démarches !

Parcoursup, c'est 1 seule procédure, 1 seul dossier, 1 seul calendrier

Parcoursup, c'est un cadre de présentation des formations unique pour **trouver rapidement les informations essentielles**, pour **connaître les chiffres clés** de la session précédente

Sur le site parcoursup.gouv.fr un livret « **les bons réflexes** »

aide lycéens, étudiants et parents à se repérer dans le choix d'un établissement de form

- L'accompagnement personnalisé tout au long de la procédure

Vous n'êtes pas seuls pour réfléchir et faire vos choix : vous êtes accompagnés, au lycée, via les professionnels de la plateforme, au numéro vert, sur les réseaux sociaux Parcoursup

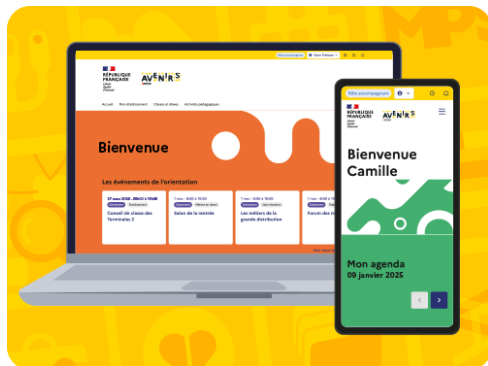
Sur Parcoursup, retrouvez des quiz, vidéos et des conseils à chaque étape



Le calendrier 2025 en 3 étapes



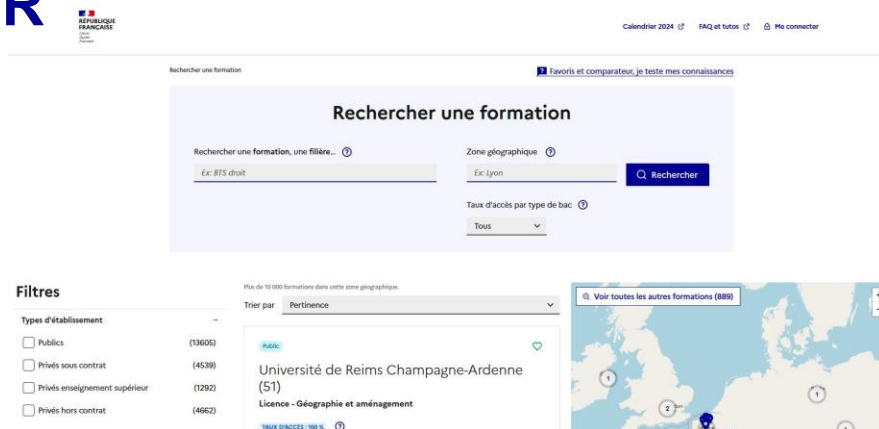
LE BON REFLEXE : S'INFORMER



Sur Avenirs.onisep.fr

Les informations sélectionnées par l'Onisep sur **les filières, les formations et les métiers**

Un **nouvel environnement** pour **aider les professeurs** dans l'accompagnement à l'orientation de leurs élèves



Sur Parcoursup.gouv.fr :

La **carte des formations** pour **découvrir** les formations, enregistrer vos « **favoris** », **comparer les formations** entre elles, trouver les **contacts utiles** ou repérer les dates des **journées portes ouvertes**.

LE BON REFLEXE : ECHANGER, SE PREPARER



Des lives pour poser vos questions

Calendrier à retrouver sur parcoursup.gouv.fr

Echanger avec des professionnels dans votre lycée

- Votre professeur principal
- Les psychologues de l'éducation nationale, conseillères d'orientation

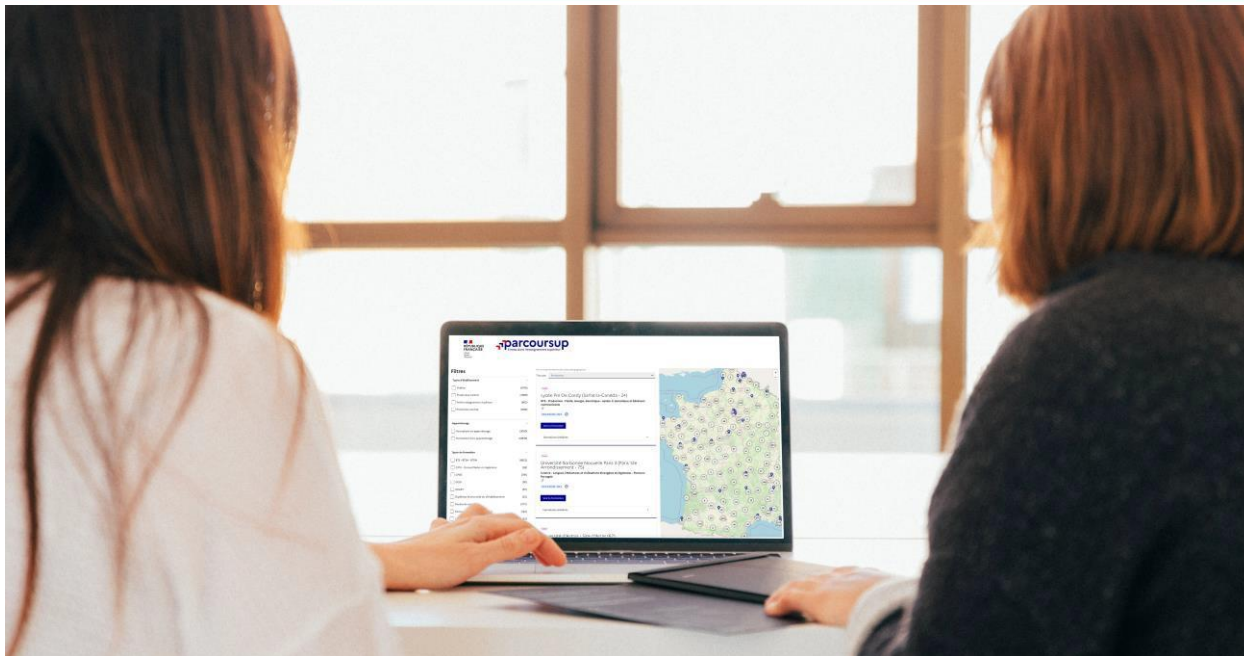
Echanger avec les formations

- Les responsables de formations et étudiants ambassadeurs
- Lors des journées portes ouvertes et salons avec conférences thématiques

➤ *contact et dates à retrouver sur parcoursup.gouv.fr*

Préparez-vous avec les outils Parcoursup

- Quiz, Video-tuto, Règles d'or, Faq



Étape 1 : découvrir les formations et élaborer son projet d'orientation

Parmi les 24 000 formations dispensant des diplômes nationaux et d'établissements :

○ Des formations sous statut étudiant :

- Formations dites « non sélectives » : les différentes licences (dont les licences « accès santé »), les Parcours préparatoires au professorat des écoles (PPPE) et les parcours d'accès aux études de santé (PASS),
- Formations dites « sélectives » : les classes prépa, BTS, BUT (Bachelor universitaire de technologie), formations en soins infirmiers (en IFSI) et autres formations paramédicales, formations en travail social (en EFTS), écoles d'ingénieur, de commerce et de management, Sciences Po/ Instituts d'Études Politiques, écoles vétérinaires, formations aux métiers de la culture, du sport, etc...

○ Des formations sous statut apprenti (en alternance) :

- L'apprentissage associe enseignements académiques et expérience concrète dans une entreprise
- L'apprentissage est proposé dans différentes formations (BTS, BUT, DEUST, Licences, etc.).

De l'ordre de 10 000 formations en apprentissage disponibles, pour l'essentiel en BTS, BUT, certificats de spécialisation (ex. Mentions complémentaires)...

Être étudiant apprenti c'est :

- Être étudiant et surtout salarié
- Alternier formation pratique chez un employeur et une formation théorique dans un établissement (CFA)
- Un plus pour trouver du travail en fin de formation et vous insérer durablement

L'apprenti doit signer un contrat d'apprentissage avec un employeur

Les établissements (CFA) accompagnent leurs candidats pour trouver un employeur



Des ressources disponibles sur parcoursup.gouv.fr (espace *Trouver une formation*)

Pour chaque formation, une fiche de présentation organisée en 6 rubriques clés, pour être plus claire, plus riche, plus transparente

- **Découvrir la formation et ses caractéristiques** : les contenus et l'organisation des enseignements, les dispositifs pédagogiques, les **frais de scolarité**, le règlement de la CVEC, les dates des journées portes ouvertes...
- **Comprendre les critères d'analyse des candidatures** à travers la représentation visuelle des critères définis par les formations (résultats scolaires, compétences et savoir-faire, savoir-être, motivation et cohérence du projet, engagements....) avec leur degré d'importance, ainsi que des conseils pour formuler sa candidature
- **Consulter les modalités de candidature** en particulier les conditions pour candidater, les modalités et calendrier des épreuves écrites/orales prévues par certaines formations sélectives et les éventuels frais associés
- **Visualiser les chiffres d'accès à la formation** : des données clés sur l'admission en 2024 et les possibilités d'accès dans la formation pour les lycéens de terminale au cours des 3 dernières années **Nouveauté 2025**
- **Poursuivre ses études et connaître les débouchés** : des informations sur les taux de réussite, les possibilités de poursuite d'études, les taux d'insertion et conditions d'emploi des sortants de la formation **Nouveauté 2025**
- **Contacter et échanger avec l'établissement** : contacts de référents de la formation, notamment le référent handicap

- **Nouveauté 2025 :** → **Carte d'identité de la formation** en haut sur chaque fiche formation

Carte d'identité de la formation

**IFSI Regroupement IFSI Université de Limoges
D.E Infirmier**

ÉTABLISSEMENT
ÉTABLISSEMENT PUBLIC

FORMATION
FORMATION SÉLECTIVE FORMATION OUVRANT DROIT AUX BOURSES
DIPLOME D'ÉTAT CONTRÔLÉ

Autres formations accessibles :
IFSI CH Ussel - rentrée en septembre (19)

Partager la page

Découvrir la formation et ses caractéristiques

Comprendre les critères d'analyse des candidatures

Consulter les modalités de candidature

Visualiser les chiffres d'accès à la formation

Poursuivre ses études et connaître les débouchés

Contacter et échanger avec l'établissement

Nouveauté 2025 : sur le site parcoursup.gouv.fr (espace Ressources) un livret « **les bons réflexes** » aide lycéens et parents à se repérer pour choisir un établissement de formation



➡ **Vérifier en un clin d'œil :** le statut de l'établissement (public/privé en contrat avec l'Etat ou sans contrat avec l'Etat), le caractère sélectif/non sélectif, la capacité d'accueil, le label MESR ou encore l'éligibilité aux bourses

➡ On retrouve aussi aisément sur Parcoursup l'information sur les **frais de scolarité**, le **règlement de la CVEC**



Découvrir la formation et ses caractéristiques



Comprendre les critères d'analyse des candidatures



Consulter les modalités de candidature



Visualiser les chiffres d'accès à la formation



Poursuivre ses études et connaître les débouchés



Contacter et échanger avec l'établissement

Quels sont les critères utilisés par l'établissement pour analyser votre candidature ?

Grille d'analyse des candidatures définie par la commission d'examen des vœux de la formation

100%	Résultats scolaires	70 %
	Méthodes de travail	20 %
	Savoir-être	5 %
	Motivation	3 %
	Engagement et activités	2 %

Cette grille permet d'indiquer le niveau d'importance accordé par la formation à chaque élément. Plus le pourcentage est élevé plus l'élément compte dans l'examen des candidatures.

L'examen des candidatures par les formations

- Qui analyse les candidatures ? ▾
- Comment se déroule l'analyse des candidatures ? ▾

Conseils aux candidats

Il est conseillé de venir rencontrer les équipes pédagogiques lors des journées portes ouvertes ou lors des forums afin de se renseigner sur l'adéquation entre le parcours de formation et les objectifs professionnels. La lettre de motivation doit être personnalisée, argumentée et témoigner d'une bonne connaissance de la formation et de ses débouchés.

>> une rubrique dédiée aux critères d'analyse des candidatures avec une présentation globale et détaillée

>> la rubrique **Conseils** pour faire passer des messages aux candidats

Nouveauté en 2025 :

Des rapports d'analyse des candidatures de l'année précédente plus nombreux (19 000) et plus riches en données

Détails de la grille d'analyse des candidatures par la commission

Vos résultats scolaires ou obtenus dans l'enseignement supérieur comptent pour 70%

Résultats en Français , HG et Philosophie

Éléments évalués :

Notes aux épreuves anticipées de français du baccalauréat (écrit et oral). Notes de première et terminale dans les matières indiquées.

ESSENTIEL



Nouveauté 2025 : Des données plus claires, plus riches, plus utiles



Découvrir la
formation et ses
caractéristiques



Comprendre les
critères d'analyse
des candidatures



Consulter les
modalités de
candidature



Visualiser les
chiffres d'accès à la
formation



Poursuivre ses
études et connaître
les débouchés



Contacter et
échanger avec
l'établissement

Les données chiffrées présentées ici sont calculées pour chaque année à la phase principale d'admission.

30 PLACES OFFERTES PAR LA FORMATION EN 2024

TOUS LES CANDIDATS

Les chiffres globaux d'accès à cette formation en 2024

Calculés sur l'ensemble des candidats en 2024



>> une visibilité du **taux d'accès par type de baccalauréat** dans chaque formation pour voir si la formation était très demandée ou si elle a accueilli tous les candidats

>> **consultez notre vidéo** dans l'espace *Ressources* de parcoursup.gouv.fr

>> des chiffres globaux d'accès à la formation calculés à la fin de la phase principale 2024

>> des chiffres déclinables pour chaque type de baccalauréat français : générale, technologique, professionnelle

En savoir plus sur l'accès à la formation selon mon profil

Je sélectionne mon type de bac français pour avoir des données correspondant à mon profil

☒ Bac général

☐ Bac technologique

☐ Bac professionnel

LYCÉENS BAC GÉNÉRAL

Les chiffres d'accès à cette formation pour les bacs généraux

Calculés pour les lycéens de la voie générale, candidats à cette formation en 2024



Une visibilité sur l'accès dans la formation pour les lycéens des 3 types de bac au cours des 3 dernières années

Sur les 3 dernières années, le constat est le suivant :

Quelles ont été les possibilités d'accès à la formation des lycéens de terminale générale ?

Quel est le profil des lycéens de terminale générale qui ont choisi d'intégrer cette formation ?

Quelles ont été les possibilités d'accès à la formation des lycéens de terminale générale ?

Calculé à partir des données des 3 dernières années

Je sélectionne une doublette de spécialités

Mathématiques

SES

Je positionne un niveau de moyenne générale (*) en terminale en déplaçant le curseur

6 15 20

(*) Sans prendre en compte les options éventuelles et sans coefficient sur les matières

Voir le résultat

LYCÉENS BAC GÉNÉRAL

RAREMENT OCCASIONNELLEMENT **RÉGULIÈREMENT** PLUS DE 50% PLUS DE 80%

Pour une moyenne générale de 15 / 20

La formation envoie **régulièrement** des propositions d'admission aux lycéens de terminale générale avec ce profil.

Conseils

Il est important de noter que cette donnée ne garantit pas votre propre admission.
N'hésitez pas à postuler, mais pensez également à ajouter d'autres vœux de sécurité.

Et cette doublette de spécialités

Mathématiques
SES

Quelle importance est donnée aux résultats scolaires par cette formation ?

Lors de l'analyse des dossiers, cette formation accorde **40% d'importance** aux résultats scolaires des candidats.
Cela signifie que d'autres critères sont pris en compte par la formation dans l'examen des candidatures.

Consulter la liste complète des critères généraux d'examen des vœux

LYCÉENS BAC GÉNÉRAL

Quelles ont été les possibilités d'accès à la formation des lycéens de terminale générale ?

Quel est le profil des lycéens de terminale générale qui ont choisi d'intégrer cette formation ?

Calculé à partir des données des 3 dernières années

Moyenne générale (*)

Parmi les élèves qui ont intégré cette formation les 3 dernières années :

- 1 élève sur 10 avait entre **13 ET 15** de moyenne générale
- 8 élèves sur 10 avaient **ENTRE 15 ET 18,99** de moyenne générale
- 1 élève sur 10 avait entre **19 ET 20** de moyenne générale

(*) calculée à partir des bulletins de la classe de terminale sans prendre en compte les éventuelles options et sans coefficient sur les matières

Enseignements de spécialité

Les lycéens de terminale générale qui ont intégré cette formation avaient les doublettes de spécialités suivantes :

↓ Classées de la plus courante à la moins courante

SES	&	HGGSP
Mathématiques	&	SES
Mathématiques	&	HGGSP
HGGSP	&	HLP

Des conseils personnalisés pour vous aider : ayez toujours les bons réflexes, consultez les critères spécifiques de la formation ; diversifiez vos vœux en alternant vœux d'ambition, de raison, de précaution

 Découvrir la formation et ses caractéristiques	 Comprendre les critères d'analyse des candidatures	 Consulter les modalités de candidature	 Visualiser les chiffres d'accès à la formation	 Poursuivre ses études et connaître les débouchés	 Contacter et échanger avec l'établissement
---	---	---	---	---	---

Poursuite d'études Licences professionnelles variées, titre professionnel Gestion d'un établissement touristique (certification niveau 5)	Débouchés professionnels Objectifs du BTS Tourisme Le BTS Tourisme forme des professionnels capables de répondre aux exigences des nombreux métiers de ce secteur d'activité, aussi bien les métiers en rapport direct avec les touristes individuels ou collectifs que les emplois en lien avec les professionnels des prestations touristiques. Les futurs diplômés de BTS Tourisme seront ainsi en mesure de : • informer et conseiller les clients français et étrangers sur des prestations relevant du domaine du tourisme ; • finaliser la vente de ces prestations touristiques et assurer le suivi commercial ; • créer et promouvoir des produits touristiques ; • accueillir et accompagner des touristes ; • collecter, traiter et diffuser l'information en lien avec le secteur du tourisme. (Source https://www.dimension-bts.com/bts-tourisme)
---	---

La réussite des étudiants • Taux de passage en 2ème année  Taux : 86.6 tous bacs confondus • Taux de réussite en 2 ou 3 ans  74.5% tous bacs confondus Sources des données 
--

Insertion professionnelle des étudiants Avenir des élèves en sortie du BTS : Tourisme	
---	---

>> une rubrique dédiée à l'information sur la poursuite d'études et l'insertion professionnelle des étudiants

>> l'information sur la réussite (statistiques du SIES)

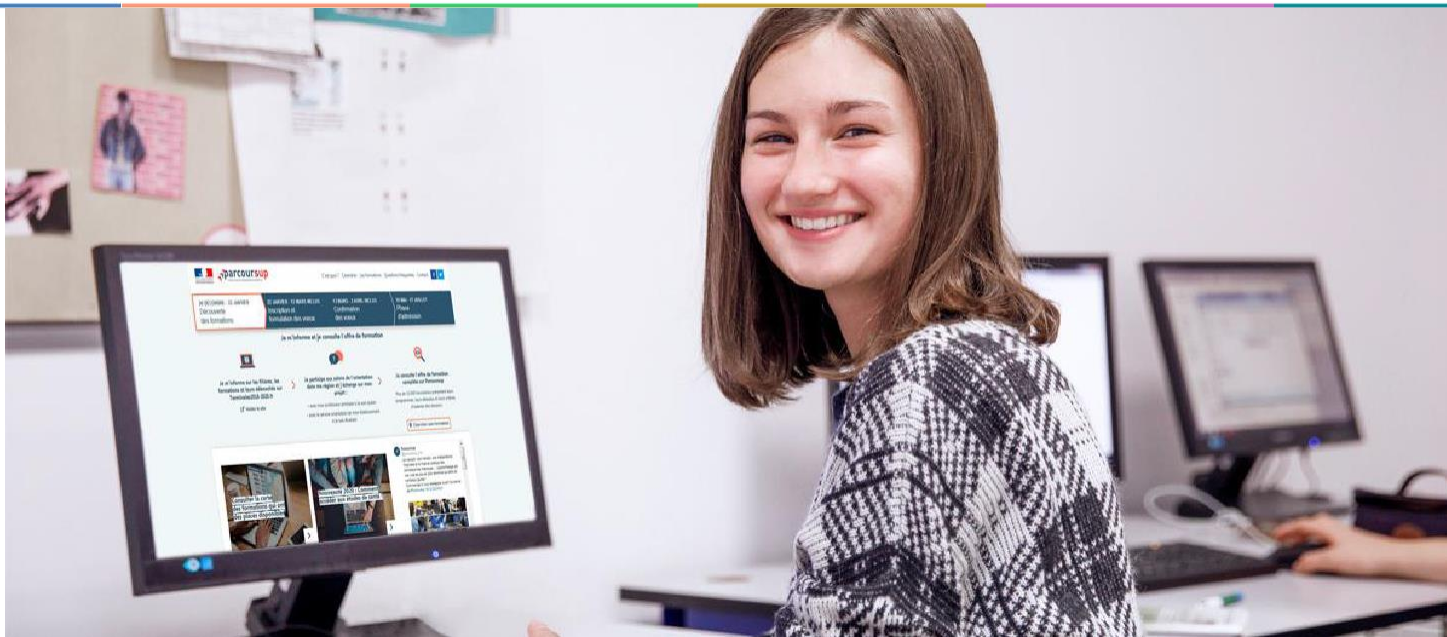
>> **Nouveautés 2025** : plus de 75 % des formations couvertes par les statistiques d'insertion

- Licences générales
- BTS agricoles
- Écoles d'ingénieur, de commerce et de management

A venir : des données sur le salaire indicatif net/mois observé à l'échelle nationale un an après la sortie des études

- **BTS ATI (Assistance technique d'ingénieur)**
- **BTS CRCI (conception et réalisation en chaudronnerie industrielle)**
- **BTS CIEL (cybersécurité, informatique et réseaux, électronique) (2 options)**
- **BTS CRSA (conception et réalisation de systèmes automatiques)**
- **BTS CPRP (conception des processus de réalisation de produits) (option B : production sérielle)**
- **BTS MM (métiers de la mesure)**
- **BTS Photonique : technologies et sciences de la lumière**
- **CPGE TPC (technologie, physique, chimie) (réservée aux bacheliers STL)**
- **Certificat de spécialisation (ex. mention complémentaire) animation-gestion de projets dans le secteur sportif**

***JPO : 15 février de 8h30 à 13h**



Etape 2 : s'inscrire, formuler ses vœux et finaliser son dossier

S'inscrire sur Parcoursup

- **Un message a été adressé aux lycéens un peu avant le 15 janvier sur leur adresse mail enregistrée au lycée pour activer leur compte :** une adresse valide et régulièrement utilisée
 >> pour échanger et recevoir les informations sur votre dossier

Important : renseignez un numéro de portable pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme.

- **L'INE** (identifiant national élève) que l'on retrouve sur les bulletins scolaires ou le relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat.

Conseil aux parents ou tuteurs légaux : vous pouvez également renseigner votre email et numéro de portable dans le dossier de votre enfant pour recevoir messages et alertes Parcoursup. Vous pourrez également recevoir de la part des formations qui organisent des épreuves écrites/orales le rappel des échéances à respecter

- Jusqu'à **10 vœux et 10 vœux supplémentaires** pour des formations en apprentissage
- Possibilité de faire **des sous-vœux pour certaines filières sélectives** (Classes prépa, BTS, BUT, écoles de commerce, d'ingénieurs, IFSI, IEP, etc...)
- **Les vœux sont formulés librement par les candidats (pas de classement par ordre de priorité)**
- **La date de formulation du vœu n'est pas prise en compte** pour l'examen du dossier
- **Chaque formation n'a connaissance que des vœux formulés pour elle :** elle ne connaît pas les autres vœux formulés par les candidats
- **Quand un candidat accepte une formation, il a toujours la possibilité de conserver des vœux pour lesquels il est en liste d'attente** et qui l'intéressent davantage



Entre le 6 et le 10 juin 2025, il devra toutefois **classer ses vœux en attente** par ordre de préférence

>> **Objectif : accélérer le rythme d'envoi des propositions** pour augmenter encore la part de lycéens ayant au moins une proposition avant les épreuves écrites du baccalauréat

Focus sur les vœux multiples (1/4)

- > **Un vœu multiple est un regroupement de plusieurs formations similaires** (exemple : le vœu multiple BTS « Management commercial opérationnel » qui regroupe toutes les formations de BTS « MCO » à l'échelle nationale).
- > **Un vœu multiple compte pour un vœu** parmi les 10 vœux possibles.
- > **Chaque vœu multiple est composé de sous-vœux qui correspondent chacun à un établissement différent.** Vous pouvez choisir un ou plusieurs établissements, sans avoir besoin de les classer.
- > **Sauf exception, il n'y a pas de vœu multiple pour les licences**

A noter : Il n'est possible de sélectionner que 5 vœux multiples maximum pour les filières IFSI, orthoptie, audioprothèse et orthophonie qui sont regroupées au niveau territorial.

Focus sur les vœux multiples (2/4)

Les formations dont le nombre de sous-vœux est limité à 10 par vœu multiple dans la limite de 20 sous-vœux au total :

- > **Les BTS et les BUT** regroupés par **spécialité à l'échelle nationale**
- > **Les DN MADE** regroupés par **mention à l'échelle nationale**
- > **Les DCG** (diplôme de comptabilité et de gestion) regroupés à **l'échelle nationale**
- > **Les classes prépas** regroupées **par voie à l'échelle nationale** (spécificité de l'internat)
- > **Les EFTS** (Etabl. de Formation en Travail Social) regroupés par **diplôme d'État à l'échelle nationale**
- > **Les DNA** (diplôme national d'art) proposés par les écoles d'art du ministère de la culture regroupés par **mention à l'échelle nationale**

Focus sur les vœux multiples (3/4)

Les formations dont le nombre de sous-vœux n'est pas limité :

> **Les IFSI** (Instituts de Formation en Soins Infirmiers) et **les instituts d'orthophonie, orthoptie et audioprothèse** regroupés à l'échelle territoriale.

Rappel : limitation de 5 vœux multiples maximum par filière

> **Les écoles d'ingénieurs et de commerce/management** regroupées en réseau et qui recrutent sur concours commun

> **Le réseau des Sciences Po / IEP** (Aix, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse) et **Sciences Po / IEP Paris**

> **Les parcours spécifiques "accès santé" (PASS) en Ile-de-France** regroupés à l'échelle régionale

> **Le concours commun des écoles nationales vétérinaires**

Focus sur les vœux multiples : exemples (4/4)

Vous demandez un BTS « Métiers de la chimie » dans 7 établissements différents

→ Dans votre dossier, ces demandes comptent pour 1 vœu (le BTS) et 7 sous-vœux (les établissements) qui sont décomptés dans la limite des 20 sous-vœux autorisés.

Le regroupement d'instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) de l'Université Paris Saclay propose 7 instituts. Vous demandez 4 instituts au sein de ce regroupement :

→ Dans votre dossier, ces demandes comptent pour 1 vœu (le regroupement d'IFSI) et 4 sous-vœux (les instituts), qui ne sont pas décomptés.

A noter : rassurez-vous, dans votre dossier Parcoursup, un compteur de vœux permet de suivre les vœux multiples et sous-vœux formulés.

Focus sur les vœux en apprentissage

- > **Jusqu'à 10 vœux en apprentissage**, en plus des 10 autres vœux autorisés
- > **Pas de date limite pour formuler des vœux en apprentissage** (pour la majorité des formations en apprentissage)
- > **Une rubrique spécifique dans votre dossier pour vos vœux en apprentissage**

Rappel : les centres de formation en apprentissage ont pour mission d'accompagner les candidats en apprentissage pour trouver un employeur et signer un contrat d'apprentissage. Retrouvez des conseils pour trouver un employeur sur parcoursup.gouv.fr

La demande de césure : mode d'emploi

Un lycéen peut demander une césure directement après le bac : possibilité de suspendre temporairement une formation afin d'acquérir une expérience utile pour son projet de formation (partir à l'étranger, réaliser un projet associatif, entrepreneurial etc...)

- > **Durée la césure** : d'un semestre à une année universitaire
- > **Demande de césure à signaler lors de la saisie des vœux sur Parcoursup** (en cochant la case « césure »)
- > **L'établissement prend connaissance de la demande de césure après que le lycéen a accepté définitivement la proposition d'admission** > Le lycéen contacte la formation pour s'y inscrire et savoir comment déposer sa demande de césure
- > **La césure n'est pas accordée de droit** : une lettre de motivation précisant les objectifs et le projet envisagés pour cette césure doit être adressée au président ou directeur de l'établissement
- > **A l'issue de la césure, l'étudiant pourra réintégrer la formation s'il le souhaite sans repasser par Parcoursup**

**Dernier jour pour formuler vos vœux :
Jeudi 13 mars 2025**

(23h59 heure de Paris)



A horizontal timeline with five white circular markers on a dark blue background. The markers are evenly spaced. A white location pin icon is placed above the third marker from the left.

Février

Mars

Avril

Mai

Finaliser son dossier et confirmer vos vœux

Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, les candidats doivent obligatoirement :

> Compléter leur dossier :

- > Lettre de motivation par vœu **uniquement lorsque la formation l'a demandée**
- > rubrique « préférence et autres projets »
- > pièces complémentaires demandées par certaines formations
- > rubrique « activités et centres d'intérêt » (facultative)

> Confirmer chacun de leurs vœux

**Un vœu non confirmé avant le 2 avril 2025 (23h59 - heure de Paris)
ne sera pas examiné par la formation**

**Dernier jour pour compléter votre
dossier et confirmer vos vœux :
Mercredi 2 avril 2025**

(23h59 heure de Paris)



A horizontal timeline with four white circular markers on a dark blue background. The markers are positioned at regular intervals along a white line. The first marker is above the word 'Mars', the second is above 'Avril' and has a white location pin icon above it, the third is above 'Mai', and the fourth is above 'Juin'.

Mars

Avril

Mai

Juin



L'analyse des candidatures par les formations

○ **La rubrique Activités et centres d'intérêt**

une rubrique facultative pour mettre en valeur vos compétences, vos expériences et engagements

○ **La lettre de motivation** quand elle est demandée par la formation

○ **Les pièces spécifiques ou formulaires** demandés par certaines formations sélectives

○ **La fiche Avenir** renseignée par les enseignants et le proviseur de votre lycée

○ **Les bulletins scolaires et notes du baccalauréat :**

- **Année de première** : bulletins scolaires et notes des épreuves anticipées de français et celles au titre du contrôle continu du baccalauréat (pour les lycéens généraux et technologiques)

- **Année de terminale** : bulletins scolaires du 1^{er} semestre

>>> Remontée automatique faite par le lycée

○ **Des informations sur votre parcours spécifique**

- parcours en section européenne

- certification des compétences numériques (Pix)

Les modalités d'examen affichés pour chaque formation

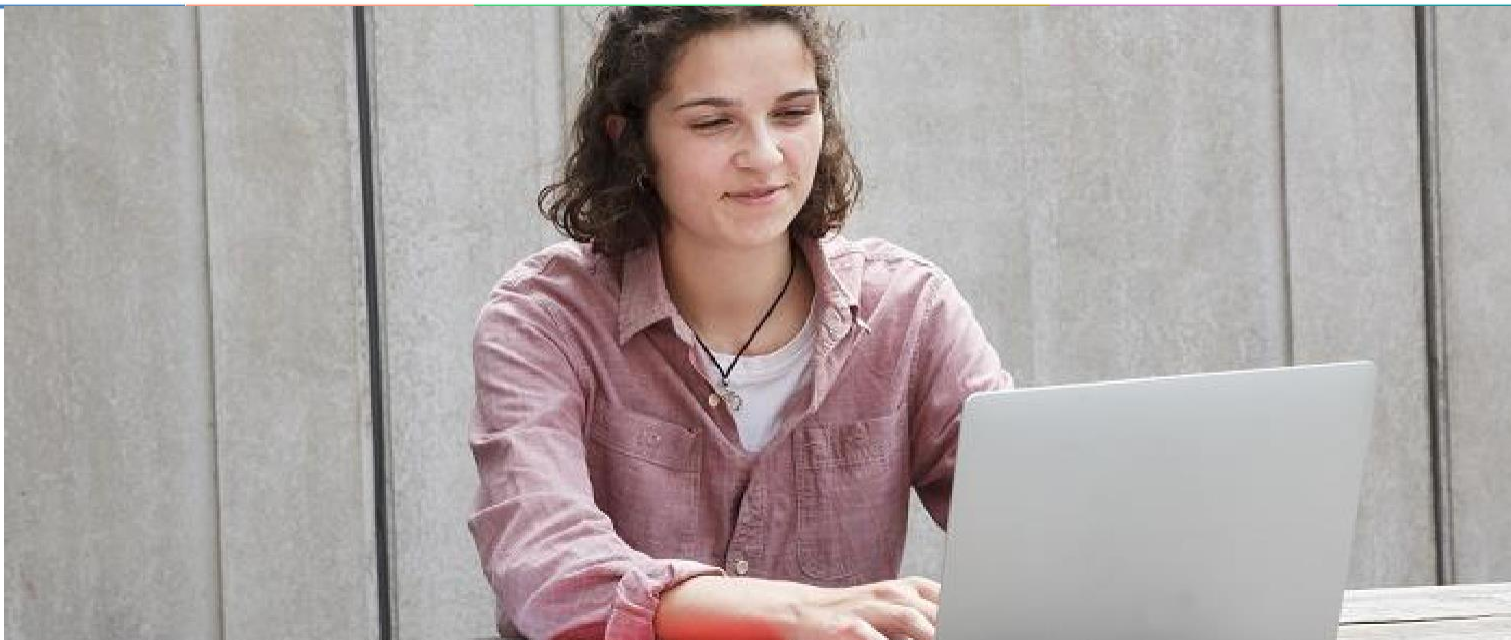
Dans les formations sélectives (classes prépa, BUT, BTS, écoles, IFSI...)

L'admission se fait sur dossier et, dans certains cas, en ayant recours, en plus ou en lieu et place du dossier, à des épreuves écrites et/ou orales dont le calendrier et les modalités sont affichés aux candidats (rubrique « consulter les modalités de candidature »)

Dans les formations non sélectives (licences, PPPE et PASS)

Un lycéen peut **accéder à la licence de son choix à l'université, dans la limite des capacités d'accueil** : si le nombre de vœux reçus est supérieur au nombre de places disponibles, la commission d'examen des vœux étudie les dossiers et vérifie leur adéquation avec la formation demandée afin de les classer

L'université peut conditionner l'admission (réponse « oui-si ») d'un candidat au suivi d'un dispositif de réussite (remise à niveau, tutorat...) afin de l'aider et de favoriser sa réussite



Étape 3 : consulter les réponses des formations et faire ses choix

3

2 juin 2025 > 10 juillet 2025

Je reçois les réponses des formations et je décide

LUNDI 2 JUIN — DÉBUT DE LA PHASE D'ADMISSION PRINCIPALE. C'EST LE MOMENT DE FAIRE VOS CHOIX.

Je consulte les réponses des formations sur la plateforme.

Je reçois les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu. Puis j'y réponds dans les délais indiqués par la plateforme.

Entre le vendredi 6 juin et le mardi 10 juin 2025 :
je classe mes vœux en attente.



VENDREDI 4 JUILLET

Résultats du baccalauréat.

Après les résultats du bac, j'effectue mon inscription auprès de l'établissement que j'ai choisi.



JEUDI 10 JUILLET — FIN DE LA PHASE PRINCIPALE

Dernier jour pour accepter une proposition reçue lors de cette phase.

MERCREDI 11 JUIN

La phase d'admission complémentaire est ouverte. Jusqu'au 11 septembre, je peux formuler **jusqu'à 10 nouveaux vœux** dans les formations qui ont encore des places disponibles.



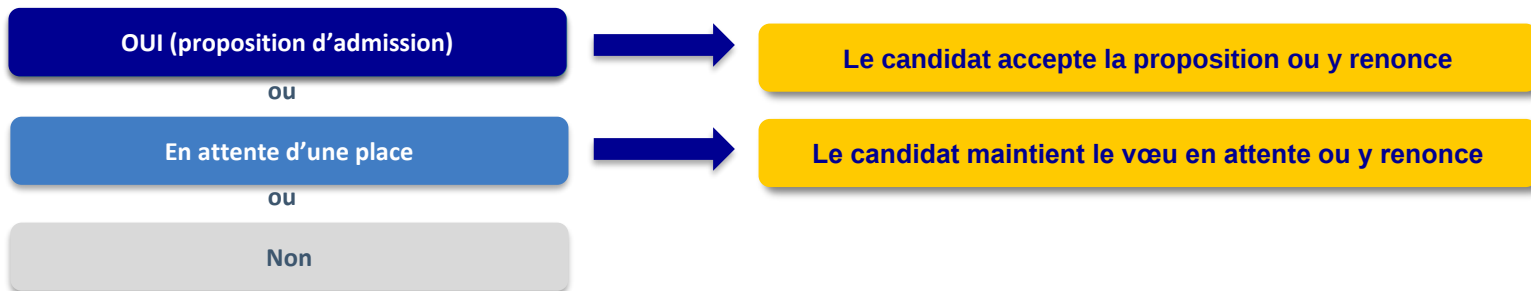
À PARTIR DU 1^{er} JUILLET

Accompagnement personnalisé des candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission par les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES).

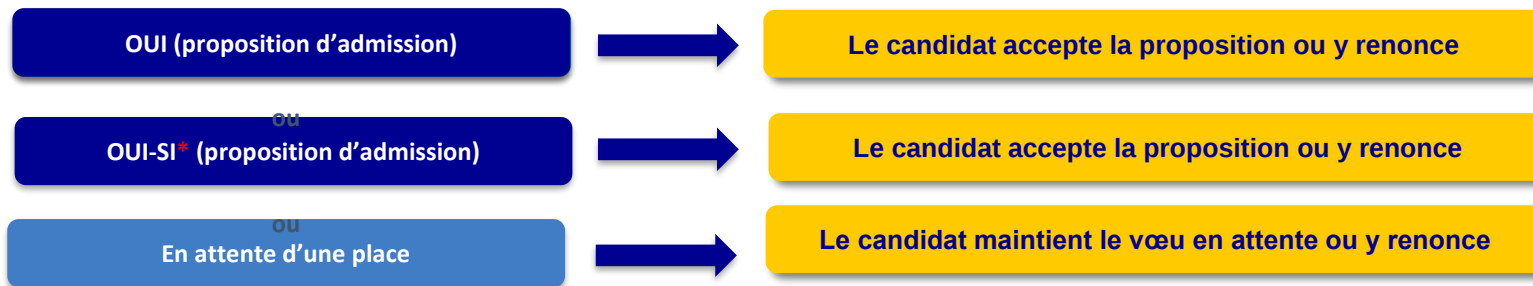


Les réponses des formations et les choix des candidats

> Formation sélective (BTS, BUT, classe prépa, IFSI, écoles, ...)



> Formation non sélective (licences, PPPE, PASS)



* Oui-si : le candidat est accepté à condition de suivre un parcours de réussite (remise à niveau, tutorat, étalement d'études..)

Remarque : Le candidat sur liste d'attente pourra connaître non seulement son rang, mais aussi celui du dernier appelé l'année précédente afin qu'il puisse estimer ses chances d'être pris.

Des alertes dès qu'un candidat reçoit une proposition d'admission

- > **par SMS et par mail dans sa messagerie personnelle** (rappel : une adresse mail valide et régulièrement consultée et un numéro de portable sont demandés au moment de l'inscription Parcoursup)
- > **par notification sur l'application Parcoursup** (application téléchargeable à partir du 2 juin 2025)
- > **dans la messagerie intégrée au dossier** candidat sur Parcoursup

Info : du 13 au 20 juin 2025, pendant les épreuves écrites du baccalauréat général et technologique, les délais de réponse aux propositions d'admission sont suspendus pour permettre aux lycéens généraux et technologiques de se concentrer sur leurs épreuves.

du 24 au 27 juin 2025, pendant les épreuves écrites du baccalauréat professionnel, les délais de réponse aux propositions d'admission sont suspendus pour permettre aux lycéens professionnels de se concentrer sur leurs épreuves.

Comment répondre aux propositions d'admission ? (1/2)

> Le lycéen reçoit une seule proposition d'admission et il a des vœux en attente :

- Il accepte la proposition (ou y renonce). Il peut ensuite indiquer le(s) vœu(x) en attente qu'il souhaite conserver (cette possibilité existe jusqu'au moment de l'archivage des vœux en attente)
- S'il accepte définitivement la proposition, cela signifie qu'il renonce à tous ses autres vœux. Il consulte alors les modalités d'inscription administrative de la formation acceptée

> Le lycéen reçoit plusieurs propositions d'admission et il a des vœux en attente :

- Il ne peut accepter **qu'une seule proposition à la fois**. En faisant un choix entre plusieurs propositions, il libère des places pour d'autres candidats en attente
- Il peut indiquer le(s) vœu(x) en attente qu'il souhaite conserver
- S'il accepte définitivement une proposition, cela signifie qu'il renonce aux autres vœux. Il consulte alors les modalités d'inscription administrative de la formation acceptée

Comment répondre aux propositions d'admission ? (2/2)

> Le lycéen ne reçoit que des réponses « en attente »

- des indicateurs s'affichent dans son dossier pour chaque vœu en attente et l'aident à suivre sa situation qui évolue en fonction des places libérées par d'autres candidats

A savoir : entre le 6 juin et le 10 juin 2025 : le lycéen classe ses vœux en attente

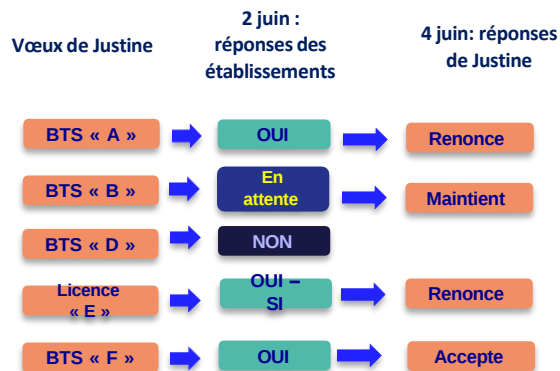
> Le lycéen ne reçoit que des réponses négatives (dans le cas où il n'a formulé que des vœux pour des formations sélectives)

- dès le 3 juin 2025, il peut demander un conseil ou un accompagnement individuel ou collectif dans son lycée ou dans un CIO pour envisager d'autres choix de formation et préparer la phase complémentaire à partir du 11 juin 2025.

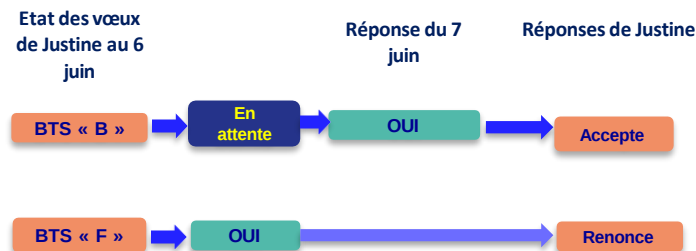
A savoir : la phase complémentaire permet de formuler jusqu'à 10 **nouveaux** vœux dans des formations qui ont des places vacantes

L'exemple de JUSTINE

➔ Justine a fait 5 vœux, tous confirmés. Le 2 juin, elle prend connaissance des décisions des établissements



➔ Le 7 juin, Justine reçoit une nouvelle proposition d'admission pour le BTS« B », vœu maintenu en attente :



Après avoir accepté la proposition d'admission de son choix, le futur étudiant doit effectuer son inscription administrative dans l'établissement qu'il va intégrer

Des solutions pour les candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission

- > **Dès le 3 juin 2025** : les lycéens qui n'ont fait que des demandes en formations sélectives et qui n'ont reçu que des réponses négatives peuvent **demandeur un accompagnement individuel ou collectif au lycée ou dans un CIO pour définir un nouveau projet d'orientation et préparer la phase complémentaire**
- > **Du 11 juin au 11 septembre 2025** : pendant la **phase complémentaire**, les lycéens peuvent formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux et répondre aux propositions dans des formations disposant de places disponibles
- > **A partir du 1er juillet 2025** : les candidats n'ayant pas eu de proposition peuvent solliciter depuis leur dossier **l'accompagnement de la Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur (CAES)** de leur académie : elle étudie leur dossier et les aide à trouver une formation au plus près de leur projet en fonction des places disponibles

- **Prendre connaissance du calendrier 2025**, des modalités de fonctionnement de la plateforme et des vidéos tutos pour vous familiariser avec la procédure ; utilisez les outils Parcoursup pour échanger, vous exercer (Quiz ; Règles d'or ; Faq ; Site d'entraînement de la phase d'admission)
- **Anticipez, n'attendez pas la dernière minute pour préparer votre projet d'orientation** : anticipez au lycée (Avenir(s) ; possibilité d'ouvrir un compte Parcoursup dès la 2nde) pour construire votre projet d'orientation progressivement, explorez la carte des formations, consultez les fiches des formations
- **Faites les vœux pour des formations qui vous intéressent, ne vous autocensurez pas, pensez à diversifier vos vœux et évitez de ne formuler qu'un seul vœu**
- **Ne restez pas seuls avec vos questions** : échangez au lycée et profitez des rencontres avec les enseignants et étudiants du supérieur : Lives Parcoursup, journées portes ouvertes, étudiants ambassadeurs
- **Préparez vous pour la phase d'admission** : la phase d'admission va vite, vous devrez répondre aux propositions ... alors préparez-vous à faire un choix..

Mais rassurez-vous, Parcoursup n'est qu'une première étape... vous avez le droit de vous réorienter !

Les coordonnées d'un référent handicap sur chaque fiche de formation. Il est disponible pour répondre aux interrogations des lycéens tout au long de la procédure.

Le candidat peut renseigner une fiche de liaison dans son dossier Parcoursup pour préciser ses besoins. Cette fiche est **facultative** et n'est **pas transmise aux formations** pour l'examen des vœux → **Le candidat pourra demander à Parcoursup de la transmettre à la formation qu'il aura choisie pour préparer sa rentrée.** Cela permet d'anticiper son arrivée dans le nouvel établissement.

A partir du 2 juin 2025, le candidat peut demander au recteur le réexamen de son dossier (via la rubrique « contact » dans Parcoursup) s'il ne trouve pas de formation adaptée à ses besoins spécifiques et que sa situation justifie une inscription dans un établissement situé dans une zone géographique déterminée.

Des services pour vous aider et répondre à vos questions tout au long de la procédure

- **Le numéro vert : 0 800 400 070**
(en complément du numéro vert accessible depuis l'Outre-mer et l'étranger, des numéros spécifiques pour l'Outre-mer indiqués sur le site parcoursup.gouv.fr)
- **La messagerie contact** depuis le dossier Parcoursup
- **Les réseaux sociaux (Instagram, X, Facebook)** pour suivre l'actualité de Parcoursup et recevoir des conseils
- **Des tutos vidéos, des quiz et une Faq très riche**
- **Un site d'entraînement** pour vous préparer à la phase d'admission

Pensez aussi à préparer votre future vie d'étudiant(e)

Bourse sur critères sociaux : vous pouvez faire une demande de bourse et/ou de logement en créant votre dossier social étudiant (DSE) via le portail messervices.etudiant.gouv.fr .

Vous pouvez calculer vos droits à la bourse via lescrous.fr/nos-services/simulateur-de-bourse

Aide à la mobilité : Parcoursup propose une aide à la mobilité de 500 € pour les lycéens boursiers qui étudieront dans un établissement situé en dehors de leur académie de résidence.

Logement en résidence universitaire : pour vous aider dans votre recherche, consultez le site trouverunlogement.lescrous.fr . Pour toute question, une FAQ est proposée sur etudiant.gouv.fr

Santé : pour rappel, vous êtes automatiquement affilié au régime général de la sécurité sociale. Vous pouvez évaluer votre droit à la Complémentaire santé solidaire et à d'autres prestations sociales depuis le site mesdroitssociaux.gouv.fr

[Parcoursup.gouv.fr](https://parcoursup.gouv.fr)

  @parcoursupinfo

 @parcoursup_info

 @parcoursup info

   @etudiantgouv